

Pôle communication

Lundi 29 mars 2021



INFO PRESSE

Aucun nouveau cas positif dimanche 28 mars

65 tests de dépistage ont été effectués dimanche 28 mars. Ils n'ont révélé aucun nouveau cas positif.

tests effectués

28 230
tests réalisés depuis le
18/03/2020

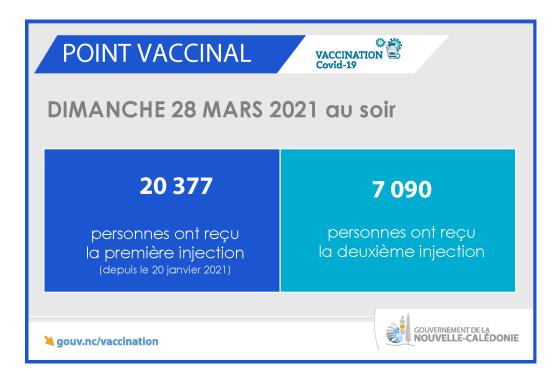
dont 63
cas confirmés
depuis le 18/03/2020

adont 63
cas depuis le 7/03/2021

cas depuis le 7/03/2021



POINT SANITAIRE



4 760 personnes ont reçu une injection du vaccin Cominarty (Pfizer / BioNTech) la semaine dernière (22 au 28 mars), soit une moyenne d'environ 950 injections / jour.

OUVERTURE DES COMMERCES

Les commerces de biens, qui sont autorisés à ouvrir depuis aujourd'hui, sont soumis à un protocole sanitaire dont les principales mesures sont les suivantes : désinfection des surfaces, mise en place de séparation de type plexiglass, gel hydroalcoolique, marquage au sol, un client pour 10 m², mise en œuvre des gestes barrière et port du masque obligatoire.

Concernant les agences immobilières et les visites d'entrée et de sortie, un protocole a également permis la reprise du travail.

Enfin, un protocole sanitaire est en cours d'élaboration avec la DASS afin que les salons de coiffure puissent rouvrir.

Les attestations de déplacement sont conservées à l'identique.

OUVERTURE DES CRÈCHES

Pour cette quatrième semaine de confinement, toutes les crèches (structures d'accueil de la petite enfance) sont autorisées à ouvrir sous dérogation, à condition de respecter un protocole sanitaire strict. Les enfants des parents, dont l'un au moins doit exercer une profession prioritaire, et l'autre disposer d'une attestation de son employeur prouvant qu'il ne peut pas télétravailler, pourront y être accueillis. Le numéro unique d'appel est le : 20 44 26



VOLS INTERNATIONAUX

Depuis 2020, le retour des étudiants a été une priorité quotidienne du gouvernement. En 2020, environ 1 500 étudiants sont ainsi rentrés sur la période des vacances scolaires métropolitaines.

Depuis décembre, le gouvernement travaille avec le service étudiant de la Maison de la Nouvelle-Calédonie pour anticiper les retours qui se font principalement entre les mois de mai à juillet. Aussi, des quotas leur sont d'ores et déjà réservés sur cette période.

Avant le confinement, tous les étudiants qui ont souhaité rentrer, en tenant compte de la fermeture prématurée des écoles ou des universités en Métropole, ont pu le faire.

Depuis le début du confinement le 9 mars dernier, trois vols ont été annulés, entrainant le report du vol retour de 44 étudiants. Ils seront donc prioritaires sur le prochain vol du 1^{er} avril, en complément du retour des evasans, de certains personnels économiques essentiels et des professions médicales.